



# MESSAGE

Bulletin de l'Association des Déportés et Familles de Disparus du camp de concentration de FLOSSENBÜRG et KOMMANDOS

F

MESSAGE N° 86 - Février 2021

## LE MOT DU PRÉSIDENT

### 2021, L'ESPOIR !

Les membres de l'Association et moi-même vous présentons de nouveau, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches.

En raison des différents aspects et impacts liés à la crise de la covid-19, le monde traverse depuis le début de l'année 2020, une situation exceptionnelle, qui a bouleversé nos vies. Malgré toutes les mesures prises à ce jour pour enrayer cette épidémie, cet ennemi invisible est toujours présent et bien actif.

Ce début d'année 2021 ne s'annonce malheureusement pas comme nous le souhaiterions tous. Cependant l'arrivée de plusieurs vaccins représente une immense source d'espoir.

Comme beaucoup d'associations, fondations, amicales, nous n'avons pu mener à bien tous nos projets durant l'année 2020. Ainsi d'une part, notre assemblée générale du mois de mars a été annulée par le premier confinement, et celle du mois de septembre, n'a malheureusement pas pu se tenir pour les raisons de distanciation à respecter. D'autre part l'évènement majeur de l'année 2020, qui concernait la commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération du camp et qui devait se dérouler à FLOSSENBÜRG, a également été annulé. Et nous venons d'apprendre que la commémoration du 76<sup>ème</sup> anniversaire, initialement programmée le 26 avril 2021 par la Gedenkstätte, n'aura pas lieu, étant donné la situation sanitaire chez nos voisins allemands.

Dans ce contexte, l'association ne baisse pas les bras : la visioconférence est devenue le seul moyen de se réunir, pour les membres du conseil d'administration, afin de poursuivre nos actions et assurer son bon fonctionnement.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés d'une proposition de commémoration, à laquelle nous devons réfléchir.

Ce 1<sup>er</sup> Message de l'année 2021 aborde un thème qui nous tenait à cœur d'évoquer, à savoir les Femmes déportées à Flossenbürg.

En attendant nos prochains échanges, prenez soin de vous !

**Fabrice HERNANDEZ**

## LES FEMMES DÉPORTÉES À FLOSSENBÜRG ET KOMMANDOS

À l'heure où l'on se bat encore pour libérer et défendre la parole de femmes humiliées, maltraitées, mutilées, abusées, il nous paraît important de la redonner à celles qui l'ont perdue définitivement.

Ces femmes déterminées à survivre et/ou prêtes à mourir pour défier l'ennemi.

Ces femmes assassinées ou revenues de l'enfer.

Ces courageuses, ces héroïnes.

Nous leur consacrons aujourd'hui le dossier de notre Message, petite contribution pour honorer leur mémoire.

Jacques PÉQUÉRIAU, dont vous lirez 2 articles, écrit que pour survivre à la déportation, il fallait : avoir de la chance, croire en Dieu ou en une idéologie, telle que le communisme et entretenir une solidarité entre déporté.e.s.

Nous vous invitons à lire ces témoignages qui l'attestent et compléter cette lecture, par celle d'autres témoignages plus complets sur notre site internet ; les lettres, photos, dessins...d'Yvonne CHATELAIN et Odette MARCHELIDON, de Suzanne AGRAPART ou encore Marcelle DUDACH, sont les preuves de l'inimaginable et des leçons de vie admirables.

**Le comité de rédaction**

## LES FRANÇAISES À FLOSSENBÜRG ET KOMMANDOS

Il n'y a pas eu de transport direct de déportés de la France vers le camp de concentration de Flossenbürg. Les Françaises et les Français que l'on y trouve (recensement par la FMD Caen) ont tous été transférés depuis d'autres camps.

Pour les femmes, toutes viennent de Ravensbrück, de Bergen-Belsen ou d'Auschwitz. Quelques transports sont restés célèbres : les 27000, les 35000, les 39000, les 57000 notamment.

Quels sont les chiffres :

ZO AM HT

(Zone Occupée – Alsace Moselle – Hors Transport) :

795 (dont 27 étrangères)

AEA (arrêtées en Allemagne) :

41 (pas d'étrangères)

JUIVES :

43 (dont 4 étrangères et une apatride).

**Soit un total de :**

**879. Le mémorial Deneri en recense 864.**

Aucune femme ne sera affectée au camp principal, mais elles ont toutes une nouvelle immatriculation au titre de ce camp, le plus souvent dans la série des 50000.

Toutes sont destinées à travailler pour l'effort de guerre allemand et sont donc quasiment toutes affectées dans d'anciennes usines transformées en fabriques d'armes et de munitions. Une faible contrepartie consiste en de meilleures conditions d'hébergement et de nourriture, mais la chiourme est toujours là et sévit à la moindre incartade. Le travail est dur, par vacations successives de 12 heures, de jour comme de nuit.



La libération à Holleischen le 17 mai 1945. Mme Michelin au premier plan.

Les Kommandos où les Françaises sont les plus nombreuses sont par ordre d'effectifs décroissant, d'après le mémorial de Robert Deneri :

- Holleischen (Holysov) en Tchécoslovaquie : 339
- Zwodau (Svatava) en Tchécoslovaquie : 250
- Helmbrechts (Allemagne) : 62
- Graslitz (Kraslice en Tchécoslovaquie) : 62
- Neurohau (Nova Role en Tchécoslovaquie) : 61
- Dresde (Allemagne) : 27
- Plauen (Allemagne) : 18
- Zschopau (Allemagne) : 15
- Venusberg (Allemagne) : 8
- Wolkenburg (Allemagne) : 2
- Plus quelques « égrenées ».

À noter que 16 femmes ont connu 2 Kommandos.

17 femmes sont décédées ou disparues.

Ces Kommandos sont initialement dépendant de Ravensbrück. Le 1<sup>er</sup> septembre 1944, ils sont rattachés à Flossenbürg.

Les origines sociales des Françaises de Flossenbürg sont très diverses. Toutes les classes, toutes les professions sont représentées. Tout ce monde devra vivre ensemble dans la faim, le froid ou la chaleur, la promiscuité et l'inconfort, la vermine. Toutefois des colis envoyés par les familles et la Croix-Rouge parviennent à leurs destinataires.

La pyramide des âges s'étale de 16 ans pour la plus jeune, à 55 ans pour la plus âgée.

Le régime des punitions est le suivant :

- la privation de nourriture, pauses prolongées dans le froid extérieur, séjours au cachot.
- 25 à 50 coups de trique sur le bas du dos devant toutes les camarades réunies, sous le contrôle d'un médecin.
- la peine de mort par fusillade ou pendaison dans la cour du bunker du camp principal. Tel fut le sort funeste de Simone Michel-Lévy (célibataire), Hélène Lignier (mère de 4 enfants), Noémie Suchet (mère d'1 enfant). Une plaque a été apposée par notre association lors du pèlerinage de juillet 2010, à l'initiative du président Michel Clisson.

La majorité des Françaises de Flossenbürg rentreront en France dans des circonstances diverses : certaines (comme à l'aller) en wagons à bestiaux, mais dont les portes restent ouvertes et à 20 au lieu de 60 ! Quand l'arrivée est à Paris les formalités de libération se font à l'hôtel Lutétia. D'autres par la route, des moyens automobiles divers sont envoyés jusqu'aux Kommandos par les régions d'origine (par exemple de Clermont-Ferrand).

La vie reprend bien vite son cours. On retrouve les familles, on en crée de nouvelles. Tout n'est pourtant pas rose et les séquelles sont nombreuses, physiques et psychiques. La déportation n'est évoquée que lorsque les déportées se retrouvent dans leurs associations ou lors de commémorations et pèlerinages. Certaines écrivent « à chaud » leur histoire, témoignent auprès des scolaires. D'autres veulent tirer un trait définitif et gardent leur passé concentrationnaire au plus profond d'elles-mêmes.

Quelle somme de souffrances et de traumatismes ! Que de courage aussi et surtout !

Alors, souvenons-nous et transmettons aux jeunes générations cet épisode douloureux de l'histoire de notre pays.

**Jacques PÉQUÉRIAU**  
**Biographe de Simone MICHEL-LÉVY**

Lors de notre dernier CA, j'ai évoqué rapidement la mémoire de Jeannette L'HERMINIER\* (« réseau Buckmaster » »matricules 27459 à Ravensbrück, 50412 à Flossenbürg), déportée avec sa mère Marguerite le 31 janvier 1944 au départ de Compiègne. À noter que Germaine TILLION a également été déportée avec sa mère, qui elle, n'est pas rentrée.

J'ai eu la chance de rencontrer, lorsque je travaillais sur la biographie de Simone Michel-Lévy, Jeannette et une de ses camarades de Paris, Catherine Roux, auteur du célèbre « Triangle Rouge » (plusieurs éditions, la première étant « Les deux collines » 1950). Jeannette était dans une maison de retraite à Vanves et Catherine habitait dans le 13ème arrondissement. Prévenues de mon passage (en vue d'interviews) elles s'étaient arrangées pour être ensemble chez Jeannette à Vanves. L'accueil fut très cordial et je les emmenai déjeuner avec une troisième comparse (ancienne résistante mais non déportée) habitant la même résidence que Jeannette. Nous voilà partis dans un restaurant du coin, où nous avons beaucoup échangé. Comme Jeannette essayait avec grand soin son assiette, et avait remarqué que j'avais noté son geste, elle me dit malicieusement : « Moi, cher Monsieur, depuis que je suis rentrée de déportation, je ne laisse jamais la moindre miette dans mon assiette. »

La journée est passée très vite, et dans le train de retour, je savourai l'ampleur de ma récolte : beaucoup d'anecdotes, d'amitié, de chaleur et surtout, le recueil écrit « Pardonne... N'oublie pas... » des souvenirs de Jeannette avec dédicace, ainsi qu'un exemplaire de « Triangle Rouge » également dédicacé. Jeannette et Simone Michel-Lévy (qui était connue par ses camarades sous son pseudo de « Françoise ») étaient très amies, ce qui transparait tout au long du recueil de son récit. Les talents de dessinatrice de Jeannette sont réels. Elle a d'ailleurs illustré le « Triangle Rouge » de Catherine, et la collection de ses dessins est conservée au Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

Tous les témoignages, pour les hommes comme pour les femmes, concordent. Impossible de survivre à la déportation sans : Beaucoup de chance d'abord, de solidarité et de foi ensuite.

**La foi** : on pouvait croire très fort en Dieu jusqu'à organiser des messes clandestines, même en l'absence de prêtres. On pouvait aussi s'accrocher à ses idées, à ses convictions politiques et se rapprocher entre camarades de mêmes obédiences.

**La solidarité** : elle a pu s'exprimer de façon basique à travers le partage des colis quand ils étaient autorisés, mais aussi par l'organisation de « pauvres » loisirs : conférences improvisées sur des sujets de toute nature, chorales, élaboration de menus fictifs (pour tromper la faim), dessins quand les artistes pouvaient se procurer (organiser) papier et crayon.



Groupe des Clermontoises qui se trouvaient là ce matin du 13 Mai 1945

C'est ainsi que Jeannette, remarquant la baisse de moral d'une camarade, pouvait lui donner rendez-vous pour une séance de pose, à la condition que le modèle s'arrange et se pomponne un peu, ce qui ravivait la fierté et la « coquetterie » de l'intéressée. Ce pouvait être aussi des discussions plus intimes entre de bonnes amies de circonstance, qui évoquaient leur vie d'avant, les êtres chers absents, rarement les faits qui avaient entraîné la répression, les combattantes qu'elles restaient, cultivaient la discrétion à cet égard.

Les projets après la libération, que toutes espéraient, malgré travail forcé, sévices et privations, étaient aussi un grand sujet de conversation. Ainsi Jeannette, qui était une fervente catholique, raconte, dans une lettre envoyée en 1960 à la mère de Simone Michel-Lévy, ce qui suit :

« ...Elle est venue me dire au revoir avant de nous quitter pour Flossenbürg, alors que le bruit des canons alliés nous avertissait de la libération proche.

*J'étais persuadée-comme toutes qu'il ne s'agissait que d'une brève séparation avant le retour en France. Je le lui ai dit. À mi-voix, avec son lumineux sourire, elle m'a fait part de pressentiments qui m'ont bouleversée. Elle n'avait aucun doute sur l'issue de ce déplacement. C'est alors que, profondément croyante moi-même, par tradition familiale autant que par conviction intérieure, je lui ai demandé si elle avait la Foi ?*

- *Oui, m'a-t-elle répondu bien que j'ai renoncé à pratiquer...*

*Mais j'ai toujours observé une dévotion particulière envers la Sainte-Vierge que je n'ai jamais cessé de prier chaque jour.*

- *Alors, veux-tu que nous commençons dès ce soir en commun une neuvaine à la Sainte-Vierge pour qu'il ne t'arrive rien de mal ?* Son visage s'est éclairé et elle m'a simplement répondu :

*« C'est entendu ? De là-bas, dès ce soir, je m'unirai à toi pour demander de me faire la grâce d'une bonne mort et de m'aider à communiquer à mes deux petites compagnes le courage de tenir jusqu'au bout dignement pour la France.*

*J'étais encore une fois bouleversée, ne voulant pas admettre l'inéluctable envisagé si sereinement par ma chère Françoise. Elle m'a embrassée et j'ai murmuré en essayant de me montrer aussi héroïque qu'elle-même :*

- *Si tout se passe bien, comme j'en suis sûre, rendez-vous à Lourdes, n'est-ce pas ?*

- *Promis, m'a-t-elle répondu...*

On connaît la suite, tragique, avec l'assassinat le 13 avril 1945, des trois femmes dans la cour du bunker de Flossenbürg.

À la libération du Kommando le 3 mai 1945, les cris fusaient : « Vive de Gaulle, vive Staline » pour se fondre finalement et unaniment en « Vive la France ».

Le 22 juillet 2010, lors de notre pèlerinage (80 personnes étaient présentes), une plaque commémorative a été apposée à l'emplacement du martyre de nos amies. Là encore très forte émotion, car les enfants des victimes étaient présents. Les enfants Lignier, séparés après la mort de leur mère, se sont retrouvés et réconciliés pour certains d'entre eux. Un moment inoubliable. Avant Holleischen, nos amies étaient dans le grand camp pour femmes de Ravensbrück. C'est là qu'ont été initiés les premiers gestes de solidarité entre ces femmes d'horizons très divers. Sur le plan sociologique aussi, la Déportation a été un événement sans égal dans l'Histoire de notre pays, en réunissant dans la même horreur, des personnes de tous milieux et de tous âges.

\*sœur du Capitaine de Vaisseau Jean L'HERMINIER, Commandant du sous-marin « Casabianca », grand artisan de la libération de la Corse, mort pour la France.

Jacques PÉQUÉRIAU  
Biographe de Simone MICHEL-LÉVY

## LE PETIT MORCEAU DE CHOCOLAT

Il s'est passé dans mon camp de Bergen-Belsen quelque chose de tout à fait extraordinaire.

Je rappelle que nous étions des enfants de prisonniers de guerre et, à ce titre, un peu privilégiés. Nous avons eu le droit d'emporter de France un petit sac avec deux ou trois petites choses. Maman avait emporté deux petits morceaux de chocolat. Elle me disait : On garde ça pour le jour où je te verrai vraiment complètement par terre. Ce petit morceau t'aidera à remonter la pente. Or il y avait parmi nous une femme qui avait été déportée alors qu'elle était enceinte. Ça ne se voyait pas évidemment, elle était si maigre. Mais, n'empêche, le jour de l'accouchement est arrivé et elle est partie à l'infirmerie du camp accompagnée de ma mère qui était notre chef de baraque. Avant de partir, ma mère me dit :

- Tu te souviens que je garde un morceau de chocolat
- Oui maman
- Comment te sens-tu ?
- Bien Maman ça peut aller
- Alors si tu me le permets, ce morceau de chocolat, je l'apporterai à notre amie Hélène, parce qu'un accouchement ici, elle risque de mourir et ce morceau de chocolat pourra l'aider
- Oui Maman tu peux le prendre.

Hélène a accouché. Oh, d'une toute petite chose malingre. Elle a mangé le morceau de chocolat, elle n'est pas morte et est revenue dans la baraque. Mais il fallait nourrir cet enfant et Hélène n'avait pas de lait, elle était si maigre. On a alors payé une autre déportée car dans un camp, tout se paye étant donné que tout acte répréhensible est passible de la peine de mort. Comment paye-t-on dans un camp ? On paie en donnant son pain ou sa soupe. Donc à plusieurs nous avons payé cette femme avec notre nourriture pour qu'elle aille voler un peu de lait en poudre dans la cuisine des SS. Elle était affectée au ménage des locaux des SS. Ce qu'elle a fait, et nous avons donné ce lait en poudre au petit bébé. Et puis quand il n'y a plus eu de lait en poudre, la maman du bébé mâchait du rutabaga, l'horrible navet de la soupe, et quand elle en avait fait une bouillie, elle le mettait dans la bouche de son bébé.

Cela semble incroyable mais cette histoire-là a duré six mois jusqu'au

moment où nous avons été libérées. Le bébé a tenu jusque-là avec ce régime. Pour l'habiller, nous n'avions rien. Nous avons toutes donné un bout de chiffon, la poche de sa blouse, sa ceinture, l'ourlet de sa blouse, n'importe quoi qui pouvait aider la maman. On l'a attaché comme on a pu sur la poitrine de sa mère en mettant la blouse par-dessus. Ainsi, elle pouvait aller travailler comme nous toutes et le chef n'a jamais vu qu'il y avait un bébé. Pendant toute cette période, le bébé n'a jamais pleuré, pas même geint. À la libération du camp, on a défait tous ces chiffons et le bébé a crié pour la première fois. C'était là sa véritable naissance. Nous l'avons ramené en France ce tout petit truc de six mois.

Il y a quelques années, ma fille me dit :

- Maman, si vous aviez eu des psychologues ou des psychiatres à votre retour, ça se serait mieux passé pour vous.
- Sûrement mais il n'y en avait pas. Mais tu me donnes une idée. Je vais organiser une conférence sur ce thème : Et s'il y avait eu des psys en 1945 à notre retour des camps, comment est-ce que cela se serait passé ?

J'ai eu beaucoup de monde, des survivants, des curieux, et puis beaucoup de psychologues, psychothérapeutes, tout ce monde-là très intéressé et très intéressant. Il y a eu beaucoup d'échanges. Et puis, il y a eu une femme qui est venue me voir et qui m'a dit :

- Moi, j'habite Marseille, je suis médecin psychiatre et avant de vous faire ma communication, j'ai quelque chose à donner à Francine Christophe (c'est-à-dire à moi !).

Elle fouille dans sa poche, elle sort un morceau de chocolat, elle me le donne et elle me dit : « je suis le bébé ».

*Francine Christophe est née en 1933 et a 8 ans lorsqu'elle est arrêtée avec sa mère en juillet 1942. Elles transiteront successivement par les camps de Poitiers, Drancy, Pithiviers avant d'être déportées malgré leur statut de famille de prisonnier de guerre à Bergen-Belsen où se situe cette histoire. Plus tard, elle deviendra écrivaine et conférencière et intervient fréquemment comme témoin de cette période dans les écoles.*

**Retranscrit par Denis MEIS**

## TROIS FRANÇAISES PENDUES À FLOSSENBÜRG

Notre camarade, Madame Betty PITROU, de son vrai nom Marie DESBATS, nous avait relaté dans le N°35 de notre journal Message (que vous pouvez retrouver sur notre site internet), les circonstances de l'exécution par pendaison de trois françaises : Simone MICHEL-LEVY 39 ans (matricule 50422), Hélène LIGNIER 29 ans (matricule 50414) et Noémie SUCHET 25 ans (matricule 50279), quelques jours seulement avant la libération du camp où elles avaient été transférées en provenance du Kommando d'Holleischen (Holysov) en Tchécoslovaquie.

Nous sommes dans le petit camp d'Holleischen dans l'usine de fabrication d'obus.

« Nous sommes au mois d'août 1944. Une presse a sauté dans la salle de chargement des chariots d'obus, vers 4 heures du matin. Une prisonnière ne met pas la charge de poudre au fond d'une douille. Dans la salle suivante, personne n'a rien vu ! Une deuxième prisonnière met le chariot sur les rails et le lance de toutes ses forces en direction de la presse. Celle-ci, pressant à vide, saute.

Cinq heures d'interruption de travail pour cet atelier, pour la réparation. L'ingénieur général de l'usine, le docteur BACH, rarement dans le pays et la nuit dans l'usine, se trouvait là par malchance, obligeant le contre maître tchèque à rédiger un rapport et de le transmettre au commandant du camp. Sans la présence de l'ingénieur, peut-être n'y aurait-il pas eu de rapport. Résultat : accusation de sabotage pour six prisonnières.



*Simone dans son bloc à Ravensbrück (dessin de Jeannette L'Herminier).*

À partir de ce moment, le petit camp de Holleischen entre dans l'ère de l'épouvante. Disgracié, le commandant du camp quitte ce dernier et est remplacé par un Feldwebel qui assure l'intérim. L'oberaufseherin elle aussi part. Une autre va la remplacer et les coups pleuvent.

Lors d'un appel exceptionnel, nos camarades accusées de sabotage, reçoivent 25 coups de nerf de bœuf devant nous toutes figées.

Les plus pessimistes d'entre nous arriveraient-elles à imaginer que le 13 avril 1945, 8 mois plus tard et quelques jours avant la libération, l'accusation de sabotage conduirait ces trois françaises à être transférées au camp de Flossenbürg pour y être pendues ? Les allemands avaient la rancune tenace ! Trois de nos amies, que nous aimions qui, comme nous toutes, attendaient le jour de la libération. Qui ne pourra jamais imaginer leurs derniers moments ?

**Betty PITROU**  
**Matricule 50722**

Engagée sous le nom de Betty dans le réseau Résistance Fer puis Alliance, elle a été arrêtée et torturée par la gestapo à Bordeaux le 04/02/1944. Elle est transférée au camp de concentration de Ravensbrück le 22 avril 1944 puis au Kommandos d'Holleischen le 4 juin 1944. Elle a été libérée le 5 mai 1945.

### RÉSISTANTE ET DÉPORTÉE, ELLE A VU DANS LES CAMPS « LA PREUVE TANGIBLE DE LA PRÉSENCE DE DIEU »

Déportée à Ravensbrück puis à Holleischen de juillet 1943 à mai 1945 en raison de ses activités au sein du réseau de résistants « Prosper », **Marie de Robien**, alors mariée et mère de cinq enfants, a vu dans la fraternité vécue entre les prisonnières une preuve manifeste de la présence de Dieu à leurs côtés.

Comment voir un signe de Dieu dans les camps de l'enfer ? C'est pourtant ce dont témoigne Marie de Robien, enfermée à 41 ans dans des camps nazis pendant deux ans, dans des manuscrits rédigés en juillet 1975 destinés à ses enfants et petits-enfants. « Il faut que ceux qui n'ont pas vécu la déportation comprennent pourquoi les survivants des camps de concentration se font un devoir de témoigner jusqu'où peut conduire le mépris de l'homme, le racisme, la violence et cette soif de domination », explique-t-elle en tête de ses souvenirs de captivité. Néanmoins, loin de se perdre dans les terribles descriptions du quotidien des camps, elle souligne combien sa foi en Dieu et la prière l'ont aidée à supporter cette épreuve. Elle met également en avant l'incroyable fraternité qui s'est tissée entre les prisonnières des camps, et qui demeure pour elle une preuve irréfutable de la présence de Dieu, au cœur même de la souffrance.

### LA PRIÈRE DU NOTRE-PÈRE

Chaque matin, aux aurores, - le lever, au camp de Ravensbrück, est à quatre heures du matin -, toutes les prisonnières doivent se plier à l'appel : « des centaines de femmes, d'une vingtaine de nationalités différentes, sur la Lagerstrasse, par rangées de dix, debout dans le vent glacial, grelottantes sous leurs vêtements rayés, au garde-à-vous et en silence ». Matricule 27.113 dans le convoi que l'on nomme celui des « 27.000 », Marie de Robien récite pendant l'appel le Notre-Père et en découvre pleinement la signification : « Pendant ces appels, qui duraient environ une heure, rangées par colonne de dix, beaucoup d'entre nous ont pris l'habitude de prier à voix basse avec leur voisine. Les paroles du Notre-Père avaient toute leur signification : « Que ta volonté soit faite... », « Donne-nous notre pain de ce jour... », « Pardonnons comme nous pardonnons... ». La prière fut, pour un grand nombre, l'ultime secours dans lequel elles ont puisé la force de supporter cette épreuve ». Elle arrive ainsi à s'abandonner totalement à la Providence et témoigne

autour d'elle de sa pleine et entière confiance en Dieu. Ainsi, elle fut d'un grand réconfort auprès d'une de ses amies captive malade du typhus en lui affirmant : « Nous sommes entre les mains de Dieu, sans Sa Volonté, les Allemands ne peuvent rien contre nous ! ». Plus tard, elle témoignera : « Je n'ai jamais senti Dieu si près de moi que pendant ma déportation. Quand nous le demandons, Dieu nous donne toujours la grâce nécessaire pour supporter l'épreuve qu'Il envoie ».

### AU-DELÀ DE L'ENFER, UNE FRATERNITÉ À TOUTE ÉPREUVE

Dans la même veine remplie d'espérance, Marie de Robien raconte que ces deux années passées dans les camps lui ont permis d'expérimenter une fraternité qu'elle était loin d'imaginer possible : « Je ne regrette pas, malgré toute son horreur, cette expérience vécue dans les camps. Ces mois de déportation ont été d'un grand enseignement ; cette pauvreté, ce contact humain m'ont apporté un élargissement d'idées, d'horizons. À Huisseau (mon domicile dans le Loiret), je vivais un peu en vase clos. Nos vies, nos souffrances, étaient les mêmes. En partageant le sort de nos compagnes, nous nous sentions plus proches les unes des autres, et plus disposées à nous comprendre. Ce fut pour moi une preuve tangible de la présence de Dieu dans nos vies. » Une fraternité qui ne s'occupe ni « des opinions ni de la nationalité ». Une « fraternité du camp » dont elle fait un exemple, afin de rester toujours unis et toujours prêts à aider les autres : « Je pense à tous ces déportés qui ont souffert, qui sont morts sur cette terre d'exil, mais combien purifiés par le creuset de la souffrance, par cette abnégation de tous les jours où il était plus facile de se priver, pour une malade, d'un morceau de pain, de la cuillère de confiture du dimanche, que maintenant, de ce qui est superflu ! ».

Arrêtés le 6 juillet 1943 par les Allemands pour actes de résistance, Alain et Marie de Robien sont tous deux envoyés en prison puis dans des camps de concentration. Alain de Robien meurt au camp de Flossenbürg le 3 mars 1945, à 48 ans. Marie de Robien est décédée le 16 février 1989, à l'âge de 86 ans.

**Mathilde de ROBIEN**

**Arrière-petite-fille de Mme Marie de ROBIEN.**

## LA FABRIQUE DES SURVEILLANTES SS

### COMPTE RENDU DE LECTURE

Au sein des kommandos dépendants du camp principal de Flossenbürg, il y avait des usines d'armement où la main d'œuvre principale était constituée de femmes déportées. 940 d'entre elles étaient françaises.

Heinrich HIMMLER avait décrété lui-même que la surveillance de ces femmes devait se faire par des femmes d'où la création d'un corps de métier au sein de la Waffen SS représentant jusqu'à 3 500 gardiennes en 1945. Un plan de recrutement de ces gardiennes a été mis en place : candidatures spontanées, annonces dans les journaux, agence pour l'emploi..., tous les moyens sont bons pour vanter les mérites de ces postes. Les critères de recrutement : femmes entre 21 et 45 ans issues de milieux sociaux modestes et peu instruites, ne pas être mariée.

Une formation leur était assurée dans le camp de Ravensbrück, seul camp exclusivement de femmes, avant d'être détachées dans un des nombreux Kommandos. Pour les attirer dans ce corps prestigieux de la Waffen SS, il leur était proposé un salaire deux fois supérieur à celui d'une ouvrière d'usine et 20% supérieur à celui d'un surveillant homme dont la plupart étaient des prisonniers devenus Kapos. En plus de ce salaire, elles trouvaient sur place des logements dont l'équipement était bien supérieur à ce qu'elles avaient connu dans leur propre vie

antérieure et où les tâches ménagères étaient effectuées par des déportées. Dernier avantage et pas des moindres, la fourniture d'un uniforme et des armes qui vont avec, leur donnait un sentiment de puissance permettant d'asseoir leur autorité.

On peut facilement comprendre l'intérêt humain en temps de guerre de tout faire pour garder cet emploi indépendamment du contexte dont elles arrivaient à faire vite abstraction. Plus difficile à comprendre et à accepter est cette transformation de jeunes femmes en gardes chiourmes n'hésitant pas à utiliser la violence gratuite sur leurs congénères déportées. Il faut probablement se mettre dans le contexte d'une culture allemande de l'obéissance, de la pression hiérarchique du travail bien accompli et de la dépendance de ces femmes à des gradés hommes. La pression de l'exemple dans un monde de folie collective fait le reste, entraînant ces jeunes femmes dans le cercle vicieux de la violence et de la maltraitance journalière.

Le mécanisme psychologique qui a amené ces jeunes femmes à passer de simples citoyennes à surveillantes violentes est particulièrement bien expliqué dans la revue L'HISTOIRE (mensuel 403) écrit par **Elissa Mailänder** et **Antoine Trico** sous le titre « **La fabrique des surveillantes SS** » accessible sur internet avec cette référence.

**Denis MEIS**

## ACTUALITÉS

### COMMÉMORATION 76ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DU CAMP DE FLOSSENBÜRG

Comme annoncé par notre Président dans son édito, la Gedenkstätte vient d'annuler la cérémonie initialement programmée le 25 avril prochain. Cette décision a été prise après consultation avec la Fondation commémorative bavaroise et les autres camps de concentration, en raison de la situation sanitaire actuelle en Allemagne.

Nous allons réfléchir, dans les semaines à venir, au projet qui nous semblera le plus opportun à vous proposer, tout en restant à l'écoute des nouvelles informations émanant de nos interlocuteurs allemands.

### PÈLERINAGE FLOSSENBÜRG 2021

Comme les années précédentes, pour celles et ceux qui souhaitent faire un pèlerinage en mémoire de leurs déportés à Flossenbürg, je propose aux membres de l'Association et à leurs ami.e.s de nous retrouver au Camp, dans la seconde quinzaine de juillet sous réserve d'un re-confinement ou autres restrictions, telles qu'un vaccin obligatoire pour voyager.

Lors de notre dernier Conseil d'Administration, nous avons retenu, pour le moment, les dates suivantes : 27, 28 et 29 Juillet 2021.

Pour rappel, les déplacements aller et retour, par le train ou par avion, sont gratuits du lieu de votre résidence principale en France à l'arrivée à Flossenbürg et ceci pour 2 ayants droit (1) par famille de déporté.e décédé.e au Camp.

Pour le logement (2 nuits) et les repas (3 repas et 2 petits-déjeuners) il faut compter environ 200 euros.

Le programme que je vous propose : Visite du Camp et du musée. Dépôt de gerbe sur la stèle française. Messe à la chapelle du Camp « Jésus au cachot ». Passage à la carrière. Temps de recueillement.

Vous pouvez d'ores et déjà me contacter par mail : [h.dherouville@free.fr](mailto:h.dherouville@free.fr) ou sur mon portable : 06 85 20 79 45 ou vous rapprocher du secrétariat de l'Association : [association.flossenbuerg@gmail.com](mailto:association.flossenbuerg@gmail.com)

(1) : Ayants droit : Père-Mère-Épouse-Enfants et petits-enfants du déporté.

**Henry d'HÉROUVILLE**

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOTRE ASSOCIATION

Sous toute réserve que vous comprendrez, notre Assemblée Générale portant sur les activités et les comptes des exercices 2019 et 2020, se tiendra : **le Samedi 5 Juin 2021 à l'École Militaire (75007 Paris).**

Nous vous tiendrons informé.e.s dès que possible du programme de cette journée et de l'Ordre du Jour.

## A VOIR OU REVOIR

### NUREMBERG: DES IMAGES POUR L'HISTOIRE ARTE.TV (JUSQU'AU 13/3/21)

**Un documentaire passionnant sur la recherche et la préparation des preuves visuelles qui seront utilisées lors du procès des principaux criminels nazis.**

À l'été 1945, les autorités américaines, soucieuses de disposer de preuves tangibles des crimes perpétrés par les responsables du régime nazi, confient à deux soldats, les frères Schulberg, une mission de première importance; sous la direction du grand cinéaste John Ford, alors chef de l'Office of Strategic Studies (OSS). Il s'agit de collecter des films allemands, en les préservant de la destruction qui les menace. 4 mois d'une enquête haletante qui permettra de sauver des centaines d'heures d'images. Produites dès le début du procès, elles accableront les criminels jugés et permettront leur condamnation. Le procès de Nuremberg posera les fondements d'une justice internationale. **Il sera aussi la première occasion de montrer au monde les images insoutenables des camps de concentration, témoins des atrocités qui y ont été commises.**



**APPEL DE COTISATION**  
Nous comptons sur vous. MERCI d'avance !

Nous nous permettons de vous rappeler que notre Association est financée essentiellement par les cotisations de ses adhérent.e.s.

**Message :** Bulletin de l'Association des Déportés et Familles de Disparus du camp de concentration de FLOSSENBÜRG et KOMMANDOS

**Rédaction :** Fabrice Hernandez - Odile Delissnyder - Henry d'Hérouville - Brigitte Malahel - Denis Meis - Véronique Riou